

# **Commission de Suivi de Site (CSS) Eurenco et CAPL - Commune de Sorgues réunion du 10 juin 2022**

## **- Compte-Rendu -**

### LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 27 AVRIL 2022

#### COLLEGE « ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT »

	PREFET DU VAUCLUSE	
	PREFET DU GARD	
SARACCO Isabelle	DREAL	Présente
VEROLET Christophe	SIDPC 84	Présent
CHAULET Julien	DDT 84	Présent
	DIRECCTE 84	
PIEYRE Alain	DDPP 84	Présent

#### COLLEGE « ÉLUS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES »

##### *Titulaires*

LAPORTE Jean-François	COMMUNE DE SORGUES	Présent
HEBRARD Joris	COMMUNE DU PONTET	
PORTEFAIX Isabelle	COMMUNE D'AVIGNON	
DARAGNES Frédéric	COMMUNE DE SAUVETERRE	Présent
CARRY Patrick	COMMUNE DE VILLENEUVE-LES-AVIGNON	Présent
GAILLAIRD Cyrille	COMMUNAUTE COMMUNES LES SORGUES DU COMTAT	
ARMENGOL Philippe	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON	

##### *Suppléants*

DESFOUR Dominique	COMMUNE DE SORGUES	
COSTA Jean-Louis	COMMUNE DU PONTET	Présent
MARTINEZ TOCABENS Fabrice	COMMUNE D'AVIGNON	Présent
DENIS Huguette	COMMUNE DE SAUVETERRE	
ZANIRATO François	COMMUNE DE VILLENEUVE-LES-AVIGNON	
RAIMONT PLA Maxence	COMMUNAUTE COMMUNES LES SORGUES DU COMTAT	Présent
	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON	

#### COLLEGE « RIVERAINS OU ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »

##### *Titulaires*

BONNEAU Jean-Paul	FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	Présent
DUPUY Pascal	CENTRE D'ANIMATIONS SOCIO-EDUCATIVES DE SORGUES	
SIMONETTI Jean-Marc	FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE	Présent
GEERAERT Philippe	SEPR	
AMEAUX Jérémy	SKPRF	

##### *Suppléants*

BERNARD Nicole	FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	
VITALE Stéphane	CENTRE D'ANIMATIONS SOCIO-EDUCATIVES DE SORGUES	
	FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE	
COUTURIEUX Sébastien	SEPR	
D'ALL'ORSO Carole	SKPRF	

## COLLEGE « EXPLOITANTS D'INSTALLATIONS CLASSEES »

## Titulaires

MOREAU-GUERRE Sophie	EURENCO	Présente
GREHL Laure	CAPL	

## Suppléants

BONNET Jeremy	EURENCO	
FLORENTIN Patrice	CAPL	

## COLLEGE « SALARIES DES INSTALLATIONS CLASSEES »

## Titulaires

ESPOSITO Hervé	SALARIE EURENCO	Présent
NURY Philippe	SALARIE CAPL	Présent

## Suppléants

ALLE Frédéric	SALARIE EURENCO	
OMBRY Guillaume	SALARIE CAPL	

## PERSONNALITES QUALIFIEES

POURTAIN Eric	CYPRES	Présent
LINCK Jérôme	SDIS 84	Présent
BANCAL Laurence	DSDEN 84	Présente

## AUTRES PRESENTS NON DESIGNES DANS L'ARRETE PREFECTORAL

## COLLEGE « ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT »

SUJOL Olivier	DREAL	Présent
BERNABEI Noémie	DDPP 84	Présente

## COLLEGE « ÉLUS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES »

BARRERA Patrice	COMMUNE DE SORGUES	Présent
MEYER Sandra	COMMUNE DE SORGUES	Présente

## COLLEGE « EXPLOITANTS »

PECOUL Elodie	CAPL	Présente
SOUBEYRAS Pascale	EURENCO	Présente

## COLLEGE « PERSONNALITES QUALIFIEES »

TREGLIA Mélanie	CYPRES	Présente
-----------------	--------	----------

La réunion débute à 10h05.

L'accueil est fait par M. Laporte, président de la CSS. Un tour de table de présentation est effectué.

## NOMBRE DE PRESENTS ET REPRESENTES

COLLEGE ÉTAT (10 VOIX/MEMBRE) :	4 PRESENTS - 0 POUVOIR / 7 MEMBRES	40 VOIX (/70)
COLLEGE COLLECTIVITES (10 VOIX/MEMBRE) :	6 PRESENTS - 0 POUVOIR / 7 MEMBRES	60 VOIX (/70)
COLLEGE RIVERAINS (14 VOIX/MEMBRE) :	2 PRESENTS - 0 POUVOIR / 5 MEMBRES	28 VOIX (/70)
COLLEGE EXPLOITANT (35 VOIX/MEMBRE) :	1 PRESENTS - 0 POUVOIR / 2 MEMBRES	35 VOIX (/70)
COLLEGE SALARIES (35 VOIX/MEMBRE) :	2 PRESENTS - 0 POUVOIR / 2 MEMBRES	70 VOIX (/70)
COLLEGE PERS. QUALIFIEES (5 VOIX/MEMBRE) :	3 PRESENTS - 0 POUVOIR / 3 MEMBRES	15 VOIX (/15)

**TOTAL : 18 PRESENTS (NOMMES DANS L'AP) + 0 POUVOIRS = 18 MEMBRES SUR 26 MEMBRES : 248 VOIX DELIBERATIVES SUR 365 - LE QUORUM EST ATTEINT, LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE PEUT DELIBERER VALABLEMENT.**

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 5 JUILLET 2021

Un vote est demandé pour l'adoption du compte-rendu de la réunion de la CSS du 5 juillet 2021. Il n'y a pas d'opposition ni d'abstention.

### Résolution :

La Commission adopte le compte-rendu la réunion de la CSS du 5 juillet 2021.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 248

## PRESENTATION D'EURENCO (BILAN ANNUEL ; SGS ; INCIDENTS ET ACCIDENTS ; PROJETS)

Madame MOREAU présente un diaporama (en annexe).

Quelques précisions :

Diapo 5 : La station de traitement des effluents est en cours de construction.

Les conventions que nous avons avec la CNR portent sur nos droits de pompages dans le Rhône ainsi que sur nos droits de rejets.

Diapo 7 : La station de traitement des rejets liquides devrait être mise en service mi-2023.

L'installation d'un groupe froid a pour objectif de nous permettre de diminuer notre consommation d'eau.

Diapo 8 : La zone chimie 2 n'est plus exploitée depuis 15ans.

Diapo 10 : La formation sur les manœuvres pompiers interne nous permet de disposer en permanence du personnel sur site capable de pouvoir effectuer les premières manœuvres en cas d'accident.

Diapo 11 : Concernant les suites de l'inspection du 25 janvier 2021, nous ne mesurons plus de présence de Toluène dans cette zone.

Concernant la défense incendie, nous devons être autonomes et ne plus dépendre du SDIS d'ici 2026 pour les liquides inflammables.

L'inspection du 10 septembre 2021 s'est déroulée suite à un incident de noyage dû à un problème mécanique (un trop plein d'eau s'est déversée dans les lagunes).

Diapo 13 : EST = étude de sécurité au travail. Un gros investissement est à venir sur la sureté des installations pyrotechniques, une enceinte de protection va être installée et nous allons relever le niveau de surveillance.

Diapo 14 : Incident au bâtiment 531 : Il s'agissait d'une prise en feu qui a été parfaitement maitrisée

Diapo 15 : Incident au bâtiment 355 : La commande d'une vanne s'est cassée ce qui a induit un déversement au niveau du décanteur.

Incident au bâtiment 195 : Les fourches ont endommagé le GRV.

Incident au bâtiment 320 : Les réseaux enterrés à l'origine de cette pollution étaient usés, en effet l'usine a plus de 100 ans et certaines intersections de ce réseau n'étaient pas connues et donc pas entretenues.

Diapo 17 : La mise en service de la station de traitement des effluents est prévue pour le deuxième trimestre de 2023.

Diapo 18 : Le groupe froid nous permettra de réduire de 25% notre consommation d'eau au secteur additif.

Diapo 20 : Unité de Fabrication d'Hexogène ou Projet Phenix. Les études de détails devraient être terminées pour fin septembre. Ces 3 ans de travaux vont faire travailler 200 personnes sur le site.

Monsieur Bonneau : Que va devenir la zone de démantèlement de la chaufferie ?

Madame Moreau : Le champ photovoltaïque va s'implanter sur les zones qui sont en cours de réhabilitation, dans le cadre de cette réhabilitation des actions d'excavation et de dépollution sont en cours de réalisation.

## **PRESENTATION DE LA CAPL (BILAN ANNUEL ; SGS ; INCIDENTS ET ACCIDENTS ; PROJETS)**

Madame PECOUL présente un diaporama (en annexe).

Quelques précisions :

Diapo 4 : Le site est implanté depuis 1956, les différents bâtiments servent à la réception, au stockage et à l'expédition des commandes.

Diapo 19 : La mise en demeure du 13 décembre 2021 portait sur l'obligation de faire un porter connaissance relatif à tous les stockages extérieurs en particulier ceux de bois et d'engrais contenant du nitrate d'ammonium. Ce porter à connaissance doit mettre à jour l'étude des dangers et faire le point sur la défense incendie pour ces stockages.

## **PRESENTATION DE LA DREAL (BILAN DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR CHACUN DES SITES)**

Mme SARACCO Présente un diaporama (en annexe).

Quelques précisions :

Diapo 3 : Dans l'attente qu'une solution soit apportée sur la problématique de la défense incendie sur la pointe du site, nous avons demandé à ce que des extincteurs soient placés de manière à ce que toutes les zones de stockage soient couvertes en cas d'incendie.

Diapo 4 : Les nitrates d'ammonium classés I, II et III sont peu présents sur le site de la CAPL.

Diapo 5 : La réglementation relative au classement des installations de combustion a beaucoup évolué. Il a été demandé à Eurengo de faire réaliser une mesure des particules fines suite à l'inspection du 1<sup>er</sup> juillet 2021 bien que le site ne soit soumis à aucune obligation réglementaire sur ce sujet.

Diapo 7 : Concernant le plan de défense incendie, un arrêté préfectoral complémentaire va être proposé d'ici un mois afin d'encadrer sa mise en place et donner des délais. Le SDIS demande que le site soit autonome. Eurengo devra se mettre en conformité pour fin 2025.

Diapo 10 : Le PPRT qui avait été approuvé en 2013 va finalement s'appliquer. Cependant, les délais du post PPRT ne sont pas allongés, les travaux doivent toujours être réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024 par les riverains pour qu'ils puissent être financés.

### **Intervention de Monsieur Chaulet sur les PPRT :**

La DREAL a passé un marché avec Urbanis afin d'accompagner les ménages concernés par les mesures du PPRT, ce marché prévoyait qu'Urbanis puisse être saisie à nouveau si le PPRT venait à être rétabli.

Les financements ne seront plus garantis après le 31 décembre 2023. Le travail de recensement des propriétaires concernés est en cours.

Concernant la répartition du financement des travaux elle se partage comme suit : 25% par l'entreprise à l'origine du risque, 25% par les collectivités territoriales et 40 % par l'état sous la forme de crédits d'impôts. Les obligations de travaux ne portent plus sur les entreprises mais seulement sur les logements.

Concernant le post-PPRT de la CAPL, à ce jour un seul logement a réalisé les travaux sur les 42 concernés et 9 diagnostics ont été réalisés. Nous avons pourtant envoyé des courriers à tous les propriétaires pour les informer de la démarche à suivre et organisé des réunions publiques.

Monsieur Barrera : Pourquoi n'avons-nous pas été prévenus que le PPRT d'Eurengo a été rétabli ?  
Concernant l'annexion au PLU quels documents devra-t-on prendre en compte ?

Madame Saracco : La DREAL non plus n'en a pas été informée par les canaux officiels. Nous en avons été informés par l'équipe juridique d'Eurengo. Concernant le PLU, ce seront les documents de 2013 qui seront à y annexer.

L'arrêté d'approbation du PPRT et le règlement seront mis en ligne mais pas la notice de présentation pour des raisons de sûreté.

Monsieur Chaulet : la DDT vous communiquera les documents qui devront être annexés au PLU.

Monsieur Barrera : Combien de logements sont concernés ?

Monsieur Chaulet : Je ne sais pas, les données sont en train d'être consolidées. A l'époque un seul logement pouvait faire l'objet d'une procédure de délaissement.

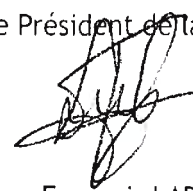
Monsieur Chaulet : Concernant le post PPRT de la CAPL nous allons faire une relance par courrier auprès de tous les propriétaires concernés afin de leur rappeler leurs obligations.

Monsieur Pourtain : Ne faudrait-il pas leur rappeler à cette occasion les conséquences dans le cas où ils ne réaliseraient pas leurs travaux, notamment au niveau des primes d'assurance ?

Monsieur Chaulet : Nous préférons insister sur l'offre de financement des travaux plutôt que d'appuyer sur le volet « conséquences/sanctions ». La technique de la « mise en garde » a déjà été employée pour d'autres types de PPR et les personnes concernées ne faisaient pas plus les travaux.

Les différents sujets à l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 12h00.

Le Président de la CSS



Jean-François LAPORTE  
Élu à la sécurité civile et aux risques  
majeurs  
Mairie de Sorgues





**SORGUES**  
**CSS EURENCO 2021**  
**10 juin 2022**

## **1- PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS**

## **2- EVOLUTIONS ADMINISTRATIVES**

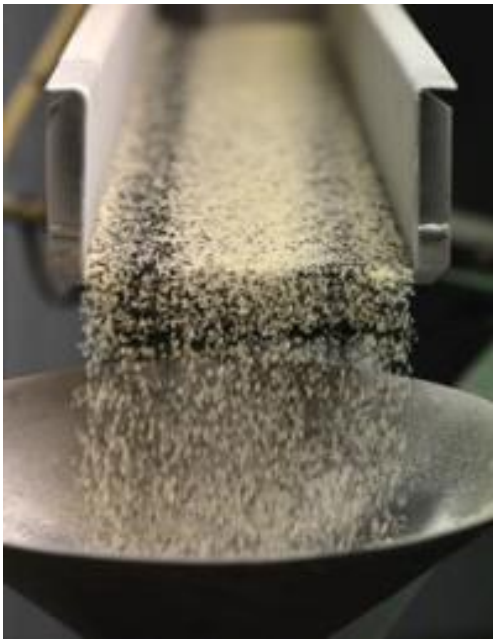
## **3- BILAN ANNUEL DES ACTIVITES ET DU SGS DU SITE**

- ✓ **Principales réalisations**
- ✓ **Bilan environnemental**
- ✓ **Formation**
- ✓ **Inspections/Audits**
- ✓ **Incidents, accidents, plaintes riverains depuis la dernière CSS**

## **4- PROJETS / EVOLUTIONS PRÉVUES**



- Le site présente deux activités principales:
  - Fabrication d'explosifs :





□ Fabrication d'un additif pour le gasoil :

- ↳ Stabilité de l'activité, dont EURENCO est le leader mondial avec l'usine de Sorgues et sa filiale VeryOne.
- ↳ Développement d'une activité de fabrication de mélange d'additifs, sur la base de l'additif synthétisé.



### Arrêtés préfectoraux 2021-2022

- [AP de mise en demeure du 03/02/21](#) :
  - Stockage en ambiance tempérée des solvants de point d'ébullition < 60°C: levé, évacuation des produits
  - Information de la Préfecture et de la DREAL de tout incident ou accident (amende administrative le 10/12/21 suite à répétition de l'écart pour la DREAL)
- [APC du 01/03/21](#) : Modification de l'APC du 22-10-2018 (Intégration d'une activité de formulation d'additifs mise en œuvre par la filiale VeryOne)
- [APC du 27/10/21](#) : Validation de l'étude de dangers du site
- [APC du 31/01/22](#) : Construction d'une station de traitement des effluents aqueux (TRS)
- [Courrier du 24 mars 2022 de levée de Mise en demeure \( APDM du 06-10-2020\)](#) : installation de détections incendie dans stockages de liquides inflammables et mise sur rétention de stock d'émulseurs.

**Etude de dangers** mise à jour en version autoporteuse (février-22)

**PPRT à nouveau applicable** : Le PPRT approuvé par arrêté du 13 décembre 2013 a été définitivement validé par décision du 21 mars 2022 de la cour administrative d'appel de Marseille

**Maintien de la certification ISO 14001** suite à audit de renouvellement (avril-22)

**Conventions CNR renouvelées** pour 10 ans du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2031

- **VeryOne : 780 k€**
  - Confortement du sol dans le secteur Acides
  - Reprises sur rétention du bât 194
  - Remplacement de la citerne T144
  - Remplacement de matériels concourant à la sécurité
  - Compléments sur le poste de mélange d'additifs





#### ❑ EURENCO : 1,2 M€

- Travaux de dévoiement (vapeur et électrique) pour assurer le démantèlement de l'ancienne chaufferie (phase 1)
- Mise en place de détection incendie sur les dépôts 14, 125, 510-512, 534, 644, 660
- Démarrage chantier station de traitement des rejets liquides

#### ❑ Secteur Composites :

- Sécurisation alimentation électrique du 263
- Sécurisation des caniveaux du secteur composites / risque pyro

#### ❑ Secteur Granulaires :

- Sécurisation de la rétention du 186
- Renouvellement de matériel sur la synthèse hexogène
- Bât 184 : nouveau poste d'eau déminéralisée
- Bât 189 : reprise du sol, installation d'un groupe froid en location



#### Traitement de lagune Sud : chantier 2020-2025

- Mélange/homogénéisation de terres de la lagune Sud
- Excavation de sédiments



#### Démantèlement anciennes zones d'activités

- Zone chimie 1 : Fin de travaux de dépollution
- Zone chimie 2 – Démarrage Déc 2020 planning sur 5 ans  
Démantèlement des dalles 7, 114, 116, 249, 250 et 255. Excavation des terres polluées et concassage des bétons.
- Zone Octogène  
Diagnostic pollution, plan de gestion établi en 2021 pour traitement sur 2022-2025, démarrage chantier de dépollution sur T3-2022



TYPE	THEMES	PUBLIC	Réalisé 2021
<b>Formation HSE</b>	Accueil HSE	Nouveaux arrivants Eurenco et entreprises extérieures (initial & recyclage)	640 personnes
	Cariste	Logistique – Production	23 sessions, 72 personnes
	Manipulation extincteurs	Tout public	249 personnes
	Sauveteur Secouriste du Travail (SST)	Tout public	Initiale : 1 session, 9 personnes Recyclages : 9 sessions, 68 personnes
	Risque ATEX	Maintenance – Travaux neufs	20 personnes
<b>Formation gestion d'urgence</b>	Gestion de crise (formation SCYFCO)	Cadres d'astreinte	Cadres de permanence et Comité de Direction
	Recyclage POI	Cadres d'astreinte	5 recyclages dont exercice PPI
	Manœuvres pompiers internes	Chefs d'équipe d'intervention et équipier de seconde intervention	20 sessions de 4h
	Intégration pompiers POI (formation CNPP)	Equipier de seconde intervention	3 personnes
<b>Formation interne</b>	Sensibilisation Tirs explosifs et essais acides	Personnel Eurenco et entreprises extérieures	77 personnes
<b>Divers</b>	Leadership & culture prévention	Tout public	Module initial (0,5j) : 127 personnes Module renforcé (2j) : 25 personnes









Audit/Inspection	Date	Thèmes abordés	Principaux constats-actions
<b>2021</b>			
Inspection DREAL	25/01	Sur 2 incidents : - détection toluène dans un puits de pompage - fuite acide 55% avec dégagement de vapeurs nitreuses	Détection toluène en aval de la zone de brûlage de déchets, zone peu étendue et contenue . Mise sous surveillance depuis 1 an , situation sous contrôle , détection de traces Utilisation d'une citerne Inox pour la récupération, modification de la procédure de secours
Inspection DREAL	17/05	Plan défense incendie	Points sur PDI proposé , remise de 2 documents (sur situations actuelle et future ( site à rendre autonome pour la lutte incendie)) pour préparation APC
Inspection DREAL	08/06	Points sur inspections précédentes : diminution rejets acides chroniques, suite incidents de janvier 2021, plan sécheresse, stockage solvant vrac T°eb < 60°C	Points d'amélioration de réduction des rejets en acide nitrique identifiés, Etat des lieux des citernes et rétentions de stockages acides + plan de maintenance, Etude et travaux à réaliser pour étanchéité dalle de brûlage; Plan sécheresse présenté et transmis en sept. 2021. Etude pour travaux à réaliser en 2022 sur stockage vrac acétone
Inspection DREAL	01/07	Installation de combustion	Déclaration d'antériorité concernant le classement des installations de combustion Contrôle rejets annuels et bilans fournis sur chaudières gaz et biomasse + chaudière de secours (NOx ,SOx ,CO, poussières ,dioxines)

Audit/Inspection	Date	Thèmes abordés	Principaux constats-actions
<b>2021</b>			
Inspection DREAL	10/09	SGS maîtrise des procédés maîtrise d'exploitation et gestion du REX  - Suite inspections passées 26/06/20 (surveillance des sites Seveso dans le contexte COVID) - Déclarations des incidents et accidents  - Incident du 20-08-20 sur pompe de relevage d'effluents aqueux - Incident du 30-07-21 , entrée d'eau de noyage du bâtiment 199 dans les lagunes par débordement du caniveau	Demande d'évolution de consignes, des plans de formations pour améliorer la culture Sécurité risque majeur pour les personnels Demande de recyclage accueil des entreprises extérieures intervenant de façon occasionnelle  Suite à un incident le 30-07-21 lié à une entrée d'eau dans les lagunes non déclaré lors de sa survenue et compte tenu de l'APMD du 03-02-21 sur les déclaration d'incidents, une amende administrative a été infligée à Eurenco. Procédure rédigée pour déclenchement des fiches G/P y compris évènement hors POI, tenant compte des prescriptions de la DREAL PACA du 16-11-21  Rapport remis , mise en place de tests périodiques  Rapport à remettre : nettoyage caniveau fait, test d'écoulement fait
Inspection DREAL	08/10	Suite inspections sur le Plan défense incendie	- Constat de réalisation de l'installation des détections incendies sur bâtiments de stockage de liquides inflammables, levée de la mise en demeure du 06-10-20. - Statut sur certains bâtiments où se trouvent des LI en quantités réduites : si avéré, à déclarer comme stockages suivant arrêté du 24-09-20 avec équipements adaptés en détection et à intégrer dans le PDI.

Audit/Inspection	Date	Thèmes abordés	Principaux constats
<b>2022</b>			
Inspection des Poudres et Explosifs	22/03 au 24/03	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Points forts : Démarche culture du risque pyrotechnique, gestion des coactivités, cellule EST, exercices d'urgence</li> <li>▪ Axes d'amélioration : Mise à hauteur des EST, consignes de poste à développer, matérialisation enceinte pyro</li> </ul>	
Audit renouvellement ISO 14001	11/04 au 15/04	Certification maintenue : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Points forts : suivi des aspects environnementaux, suivi de la STEP</li> <li>▪ 1 NC mineure : animation du plan d'actions lié à la veille réglementaire</li> <li>▪ 12 observations</li> </ul>	



Date	Circonstances	Cause(s) probable(s)	Action(s) principale(s)	Échelle européenne
12/05/21	<b>531 (ancienne chaufferie) :</b> Découpe par oxycoupage d'une tuyauterie censée être vide. Présence de fioul dans la tuyauterie et prise en feu du fioul	Design de la tuyauterie : présence de fioul dans une partie non purgeable	➤ Mise à jour du mode opératoire de mise à disposition de l'équipement	 <p>Grid with 4 rows of icons: fire, person, tree, and Euro symbol. Row 1: 1st icon checked, others empty. Row 2: all empty. Row 3: 1st icon checked, others empty. Row 4: all empty.</p>
12/07/21	<b>298 (atelier pyrotechnique) :</b> Prise en feu de copeaux d'explosif composite « Dragon » sous la table de sciage. En apercevant des flammes sur son écran de surveillance et une alarme de température, l'opérateur, placé à distance, a déclenché le noyage à eau au visuel des flammes et de la T.	Usure de la lame Bascule de la pièce pendant la découpe	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Traçabilité des découpes</li> <li>➤ Création d'un standard de découpe pour « Dragon » (type de lame, vitesse de coupe, avance, fréquence de changement, fixation de la pièce)</li> </ul>	 <p>Grid with 4 rows of icons: fire, person, tree, and Euro symbol. Row 1: 1st icon checked, others empty. Row 2: all empty. Row 3: 1st icon checked, others empty. Row 4: all empty.</p>
11/11/21	<b>189 (atelier pyrotechnique) :</b> Vanne de fond d'un réacteur de cristallisation restée en partie ouverte pendant la phase de chargement des matières 1ères. De la cyclohexanone s'est déversée jusqu'au rejet général. >> Fiche G/P émise.	Erreur humaine	➤ Mise en place d'une vanne de fond automatique asservie à l'opération de chargement du réacteur.	 <p>Grid with 4 rows of icons: fire, person, tree, and Euro symbol. Row 1: 1st icon checked, others empty. Row 2: all empty. Row 3: 1st icon checked, others empty. Row 4: all empty.</p>

Date	Circonstances	Cause(s) probable(s)	Action(s) principale(s)	Échelle européenne
03/03/22	<b>355 (atelier NEH) :</b> Sur une ligne de fabrication du NEH, débordement du décanteur n°3 entraînant un rejet de produit vers l'effluent général. >> Fiche G/P émise	Casse d'une vanne d'isolement des décanteurs Bouchage de la pompe de la fosse de décantation dû à la présence de corps étrangers	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Remplacement des systèmes de manœuvre des vannes</li> <li>➤ Mise en place d'une crépine au point d'aspiration</li> </ul>	 <p>Grid showing 1 active icon (Spain) and 1 active icon (Euro) out of 20 possible icons.</p>
17/03/22	<b>195 (stockage GRV) :</b> Perçage d'un GRV d'environ 700 litres de mélange Therminol 66 (huile de chauffage) + eau >> Fiche G/P émise	Fourches du chariot inadaptées Zone de stockage encombrée	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Remplacement des fourches</li> <li>➤ Evacuation des GRV</li> </ul>	 <p>Grid showing 1 active icon (Spain), 1 active icon (France), and 1 active icon (Euro) out of 20 possible icons.</p>
11/04/22	<b>320 (atelier pyrotechnique) :</b> Détection d'ONTA dans les prélèvements d'eaux souterraines à proximité de l'atelier de fabrication. >> Fiche G/P émise	Fuite sur des réseaux enterrés non exploités mais en communication avec le réseau principal d'évacuation des eaux de procédés	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Obturation des anciens réseaux</li> <li>➤ Etude de dépollution du sol à venir</li> </ul>	 <p>Grid showing 1 active icon (Spain), 1 active icon (France), and 1 active icon (Euro) out of 20 possible icons.</p>

## BILAN INTERVENTION POMPIERS INTERNES

Bilan intervention équipes POI	2021	2022
Nombre d'interventions sur risque industriel (départ de feu, incendie, risque toxique, pollution )	3	3
Nombre d'interventions secours à personne	19	8

## PLAINTES RIVERAINS

- ❑ Aucune plainte

### GÉNÉRAL SITE

- APC liquides inflammables en cours d'élaboration >> A paraître courant 2022
  
- Bat 590 : Chantier TRS pour réalisation conception d'une installation industrielle >> Durée construction jusqu'à T1/2023 (14 M€)
  
- Décarbonation : Etude d'installation de panneaux photovoltaïques (projet d'une puissance de 3,6 MWc en autoconsommation)



### SECTEUR ADDITIFS

- Bat 206 : Etudes dévoiement de réseaux avant démolition du bâtiment.
- Confortement du sol secteur acides
- Bat 221 : Remplacement de la citerne d'acide nitrique T145
- Bât 349 : Entretien de la colonne. Etudes pour remplacement de la colonne
- Bat 343: Etude et travaux réaffectation stockage ASR, travaux été 2022
- Etude globale sur réseau incendie VeryOne : Mise en autonomie du 351
- Réduction rejet azote: Bat 350 et 355 et Secteur acides : Bat 341 et Bat 342
- Réduction consommation eau : Etude remplacement groupes froids

### SECTEUR EXPLOSIFS

- Bat 184 : amélioration rejet COV , campagne de mesures puis études intégrant futures VLE (projet MHU)
- Bat 667: Mise en conformité stockage solvants par rapport au risque évaporation
- Réduction consommation eau : Travaux de réduction eau de nettoyage secteur granulaires
- Bat 231 : Reprise étanchéité dalle du couloir de brûlage
- Sécurisation pilier du pont de l'Ouvèze : dossier loi sur l'eau en cours
- Installation nouveau dégazeur
- Réhabilitation de la zone de l'ancienne chaufferie (suite au démantèlement)

### PROJET MAJEUR : Unité de Fabrication d'Hexogène (UFH) et mise à hauteur d'installations existantes (MHU)



#### L'investissement a pour objet de:

- Réduire l'impact environnemental des installations concernées, en les plaçant au niveau des meilleures techniques actuellement disponibles (effluents liquides et gazeux, consommation d'eau).
- D'éliminer le risque lié à la suppression sur le bâti des sociétés Smurfit Kappa et SEPR (avec la mise en œuvre complémentaire de mesures organisationnelles).
- D'améliorer la qualité des produits fabriqués
- D'améliorer la performance économique de nos activités

#### Les prochaines étapes :

- Etudes de re-conception en cours avec fin des études prévisionnelles au 1<sup>er</sup> trimestre 2023
- Réalisation des phases travaux dès 2023 avec une durée estimée à 36 mois

# COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS)

- PRESENTATION DE LA CAPL
- ACTIVITE DU SITE DE SORGUES
- BILAN ANNUEL 2021

**Le 10 juin 2022**

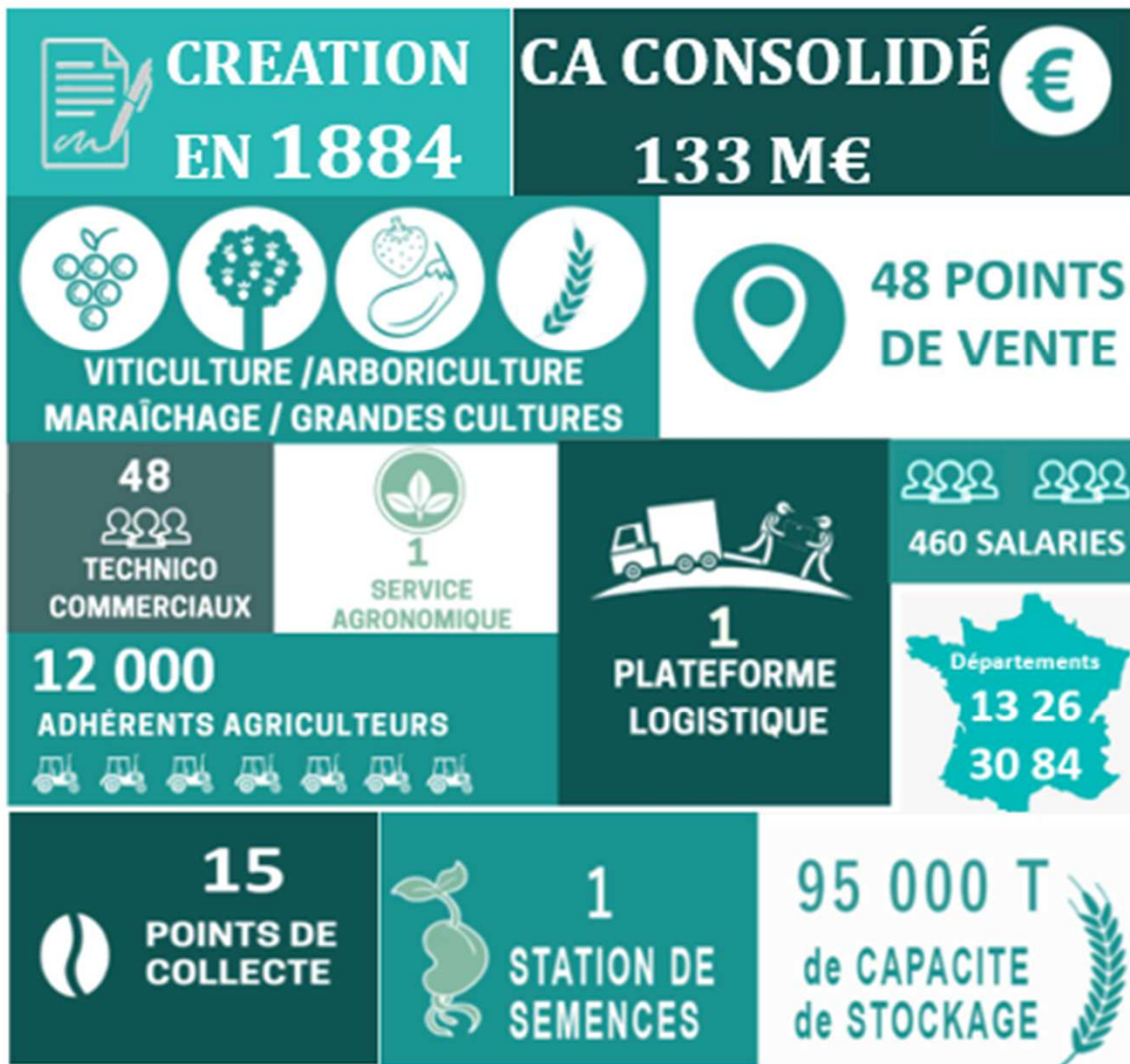
*Ensemble cultivons l'avenir*



# PRESENTATION DE LA CAPL

Coopérative Agricole d'approvisionnement et de collecte

**Activité :** Distribution de produits agricoles et collecte de céréales.



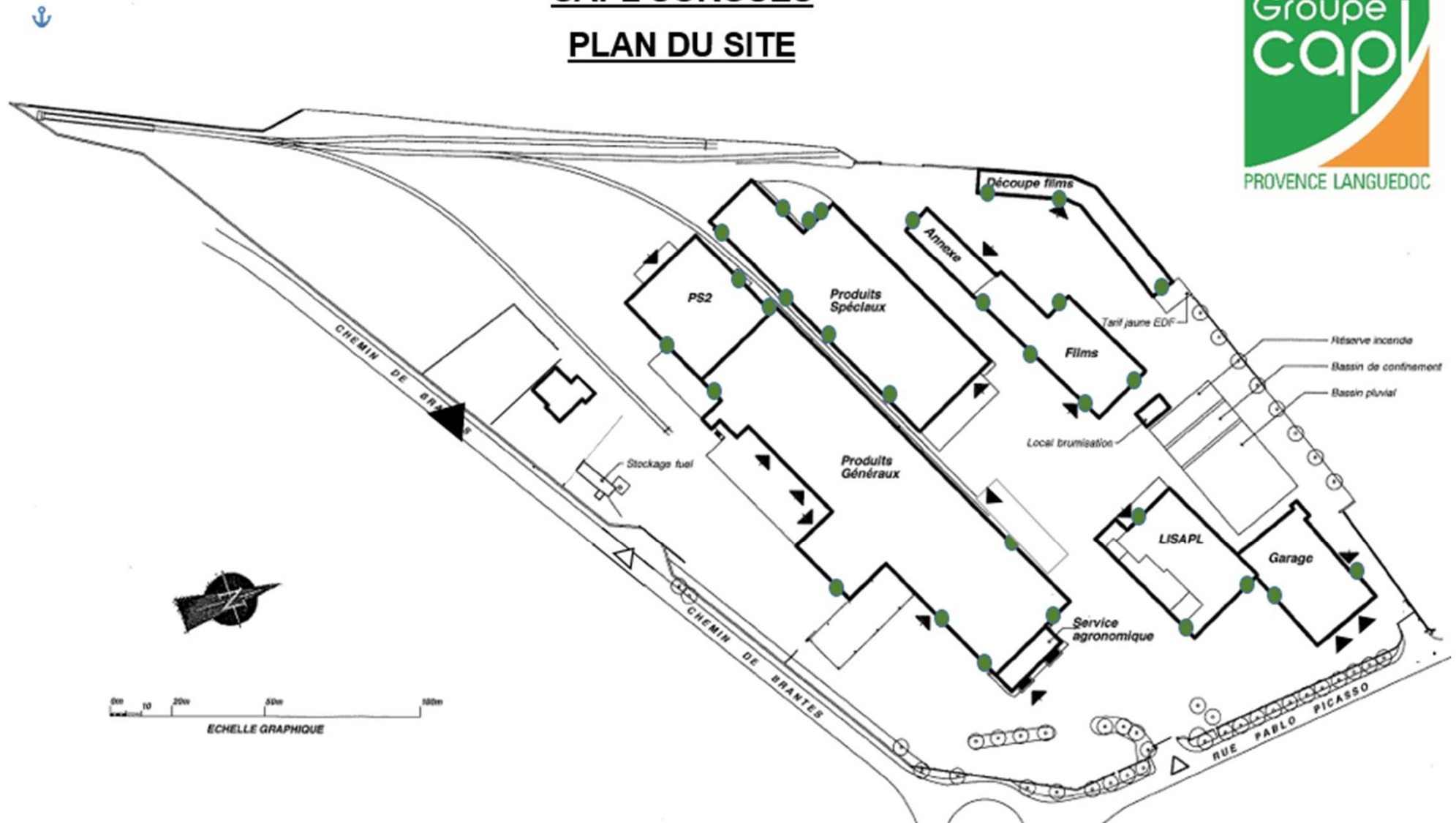
# PRESENTATION DE LA CAPL



# SITE DE SORGUES

## Plateforme de stockage de Sorgues :

### CAPL SORGUES PLAN DU SITE



# SITE DE SORGUES

## Nature des produits stockés :



**Produits phytosanitaires**  
(Herbicides, Fongicides, Insecticides)



**Engrais**  
Supports de culture  
(tourbes et terreaux)



**Gaz en bouteilles**  
(Gaz de vinification  
et de carburation)



**Semences**  
Aliments pour le bétail



**Accessoires pour les  
jardins d'amateurs**



**Accessoires utilisés par la  
profession (Films plastiques,  
palissage, outils, vêtements,...)**





# SITE DE SORGUES

## Les risques :

Le Système de Gestion de la Sécurité mis en place sur Sorgues a permis, après l'identification des accidents majeurs susceptibles de se produire sur le site, de mettre en place les moyens nécessaires afin de les prévenir .

## LES RISQUES D'ACCIDENTS MAJEURS

- ➔ Emissions de fumées toxiques suite à un incendie
- ➔ Pollution environnementale par des effluents liquides

## PREVENTION DES RISQUES D'ACCIDENTS MAJEURS

- ➔ Maîtrise des effluents
- ➔ Protection incendie des bâtiments
- ➔ P.O.I, P.P.I
- ➔ Gestion des stockages

# BILAN ANNUEL 2021

## SOMMAIRE

- I. ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COUT
- II. BILAN DU SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE
- III. COMPTES RENDUS DES INCIDENTS ET ACCIDENTS DE L'INSTALLATION ET COMPTES RENDUS DES EXERCICES D'ALERTE
- IV. MENTION DES DECISIONS INDIVIDUELLES DONT L'INSTALLATION FAIT L'OBJET
- V. PROJET

***Article D.125-34 du Code de l'Environnement***

## I. ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COUT

### Agrandissement cage aérosol : 3 100 €HT

FAIT EN 2021

Demande modification capacité de  
stockage zone aérosol  
De 100 à 300 kg

Bâtiment Lisapl

*Réalisation Avril 2021*



Travaux : Pose d'un portique et cloisons coulissantes

## I. ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COUT

### Mise en conformité des installations électriques : 4 421 €HT

Remplacement blocs autonomes  
d'éclairage de sécurité (BAES)



FAIT EN 2021

Danger : Manque de visibilité des issues et sorties de secours

Risque : **Evacuation en cas d'incendie**

Travaux : Remplacement de nombreux BAES défectueux

## I. ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COUT

### Réparation réservoir émulseur : 250 €HT

FAIT EN 2021

Réparation ballon incendie réservoir  
émulseur

Bâtiment PS



Danger : Perte d'étanchéité du ballon

Risque : **Défaut système d'extinction incendie**

Travaux : Réparation du ballon



## I. ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COUT

### Renforcement détection anti intrusion : 425 €HT

Alarme anti intrusion  
Local mousse et local brumisation



FAIT EN 2021

Danger : Zone non protégée

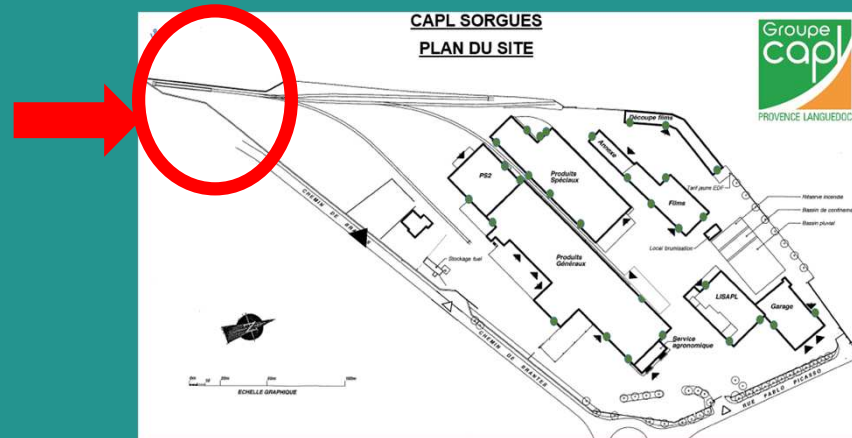
Risque : **Intrusion / Vol**

Travaux : Câblage alarme, raccordement et programmation de la centrale

# I. ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COUT

## Travaux d'espaces verts : 5 220 €HT

- Espace vert à la pointe du site.



- Taille et Abattage arbre

Danger : Présence de nombreux végétaux

Risque : **Incendie**

Travaux : Elimination de la végétation  
Juin et septembre

FAIT EN 2021



## I. ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COUT

### Au total pour l'année

ACTIONS	<i>COUT HT 2021</i>
Formation du personnel, exercices incendie	8 516 €
Contrôle et maintenance de la détection et de l'extinction automatique	52 616 €
Vérification et maintenance des équipements	6 569 €
Entretien zones extérieures du site	12 350 €
Contrôle et maintenance des réseaux d'eaux	17 719 €
Contrôle et surveillance du site	22 145 €
Mise à jour Etude de dangers	14 700 €
Travaux relatifs à la sécurité du site et de ses installations	19 228 €

**C'est un total d'environ 153 846 euros qui a été consacré pour la prévention des risques sur le site de SORGUES en 2021.**

## II. BILAN DU SYSTEME DE GESTION DE LA SECURITE

### Audit SGS de l'année 2021

*Audit réalisé le 29 Avril 2022*

#### CHIFFRES CLES

- 17 plans de prévention,
- 1 exercice d'évacuation,
- 1 exercice POI
- 17 procédures mises à jour,
- 12 contrôles internes de l'installation,
- 2 contrôles semestriels par SIEMENS (détection et extinction automatiques),
- 8 interventions de maintenance SIEMENS,
- 0 accident du travail et,
- 1 incident (cambriolage).

#### EN RESUME

- L'année 2021 aura été marquée par le cambriolage.
- Le POI a été mis à jour le 08/11/2021
- Les exercices d'évacuation, vérifications externes et formations ont pu être réalisés en respect du planning

 CAPL  
92 Rue Joseph-Vernet  
BP 346  
84025 AVIGNON CEDEX 1

RAPPORT D'AUDIT

SYSTEME DE GESTION DE LA  
SECURITE

SITE DE SORGUES





# III. COMPTES RENDUS DES INCIDENTS ET ACCIDENTS DE L'INSTALLATION ET COMPTES RENDUS DES EXERCICES D'ALERTE

## ACCIDENTS ET INCIDENTS

Cambriolage le 29/03/2021 à 23h40.

Diffusion de la fiche accident/incident à la DREAL

	<b>CONSIGNE DE SECURITE</b>	Ref : A3
	DECLARATION	Date : 31/10/2016
	D'ACCIDENT ET D'INCIDENT INDUSTRIEL	Révision n° 2
		Page 3 sur 3

**Message d'information sur accident/incident**

Date et heure du message : ..... Révision de la fiche : n° .....

<b>Destinataires :</b> DREAL (SFR) 04 88 22 64 00 (UT) 04 88 17 89 48 boîte mail : <a href="mailto:mad.dreal-south@developpement-durable.gouv.fr">mad.dreal-south@developpement-durable.gouv.fr</a> Préfet (Cabinet) : ..... SIDPC : ..... Mairie : ..... CBSCT : .....	<b>Autres Destinataires :</b> alain.barafort@developpement-durable.gouv.fr iabelle.saracco@developpement-durable.gouv.fr
---	--

Titre : **CAP** ..... Date de l'incident : .. 29/03/21 ..  
 Commune : **SORGUES** ..... Heure (de découverte) : **23h40** .....

**Echelle de classement GP de l'accident ou incident / Indices d'évolution**

<b>Niveau de Gravité G :</b> G1 : Incident mineur d'exploitation Sans conséquence sur le personnel Peu de potentialité de risque - Pas ou peu de conséquence sur l'environnement Peu de dégâts matériels. G2 : Incident notable d'exploitation Importance potentialité de risque évou avec conséquence sur le personnel évou avec conséquence sur l'environnement - évou avec conséquence sur le matériel. G3 : accident grave d'exploitation Avec conséquence sur le personnel évou l'environnement - évou le matériel G4 : Accident majeur Avec conséquences évou potentialité de conséq. unces graves à l'extérieur	<b>Niveau de Perception P :</b> P0 : Pas de perception à l'extérieur P1 : Peu de perception à l'extérieur du site P2 : Forte perception à l'extérieur. <b>Indice d'évolution :</b> A : Situation maîtrisée, intervention terminée, conséquences identifiées, pas de suite prévisible B : Situation maîtrisée, intervention terminée ou en voie d'achèvement, conséquences en cours d'évaluation C : situation évolutive, intervention en cours ou en préparation <b>Classement de l'accident/incident : G0 / P0</b> <b>Indice d'évolution : A B C</b>
---	--

Conséquences constatées sur le terrain :	sans	peu	important	grave
Conséquences sur les personnes	X			
Potentialité de risques	X			
Conséquences sur l'environnement	X			
Dégâts matériels		X		
Perception à l'extérieur du site	X			

**Produit impliqués :** Nature : **Produits phytosanitaires**  
 Quantité Q : **613 kg - valeur : environ 180000€**

**Description de l'incident :**  
 Vol par effraction de produits phytosanitaires dans le bâtiment PS  
 Dégât sur portail d'accès, issue de secours, porte sécurisée.

**Exercices réalisés après :** (autorités informées, périmètre sécurité, évacuation, réparation, surveillance, absence de pression, ...) - la gendarmerie a été informée et s'est déplacée  
 - portail réparé  
 - portail, issue de secours et porte sécurisée en cours de réparation

**Etat actuel de la situation :**  
 Le site sera remis en état à air

Nom : Laure GAGNEL Signature : *LG* N° de téléphone : 06 87 65 41 70

- Bâtiment PS
- Vol par effraction de produits phytosanitaires
- 613 kg de produits phytosanitaires ont été dérobés
- (Valeur environ 180 000 €)



### III. COMPTES RENDUS DES INCIDENTS ET ACCIDENTS DE L'INSTALLATION ET COMPTES RENDUS DES EXERCICES D'ALERTE

## ACCIDENTS ET INCIDENTS

- Aucune conséquence sur les salariés
- Dégât sur portail d'accès, issue de secours, porte sectionnelle
- Intervention de la gendarmerie

#### Actions correctives engagées:

- Ajout d'alarmes volumétriques dans plusieurs zones du bâtiment, en complément de détecteurs d'ouverture de porte
- Renforcement des rondes de surveillance avec ajout de points de contrôle obligatoires
- Remplacement de la porte coupe feu endommagée et réparation portail et issue de secours



## EXERCICES D'ALERTE

### Exercice d'évacuation le 29/06/2021

*Scénario d'un feu au Garage*



Lors de l'exercice, l'ensemble du personnel s'est rapidement rassemblé au point de confinement.

Un visiteur, un chauffeur et un intervenant externe à l'établissement ont été pris en charge par le personnel du site.

### III. COMPTES RENDUS DES INCIDENTS ET ACCIDENTS DE L'INSTALLATION ET COMPTES RENDUS DES EXERCICES D'ALERTE

## EXERCICES D'ALERTE

### Exercice POI réalisé le 09/12/2021 à 9h

*Scénario : Départ de feu dans le bâtiment LISAPL avec disparition du responsable du bâtiment*

- Le personnel s'est rapidement rendu au point de confinement, avec les masques d'évacuation,
- Chaque membre du personnel CAPL connaît son rôle à jouer lors d'un sinistre,
- Le plan à l'accueil du site est très complet et donne toutes les informations nécessaires,
- Les pompiers ont trouvé satisfaisantes les informations données au 112.



## IV. MENTION DES DECISIONS INDIVIDUELLES DONT L'INSTALLATION FAIT L'OBJET

**Article 1 de l'arrêté préfectoral n° SI-2009-01-30-0140-PREF du 30 janvier 2009** donnant acte de l'étude de dangers et portant prescriptions complémentaires pour l'exploitation des installations de la CAPL à Sorgues.

**Arrêté préfectoral du 29 juillet 2015** complémentaire à l'arrêté préfectoral n° 737 du 6 avril 2000 autorisant la CAPL à exploiter un entrepôt de produits phytosanitaires et d'engrais sur la commune de SORGUES.

*Cet arrêté a été délivré suite au dépôt d'un dossier de notification déposé le 19 décembre 2014 et à la déclaration d'antériorité concernant la nomenclature SEVESO 3 déposée le 30 avril 2015.*

**Arrêté préfectoral du 13/01/2020** complémentaire à l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2015.

*Cet arrêté a été délivré suite à la demande de la CAPL pour prendre en compte une partie du dossier de notification déposé en octobre 2019 (stockage de dangereux pour l'environnement, de soude et d'aérosols).*

**Arrêté préfectoral du 16/10/2020** complémentaire à l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2015.

*Cet arrêté demande la régularisation de la situation administrative de tous les stockages extérieurs en particulier plastiques, bois et engrais.*

**Arrêté préfectoral du 13/12/2021** Mise en demeure

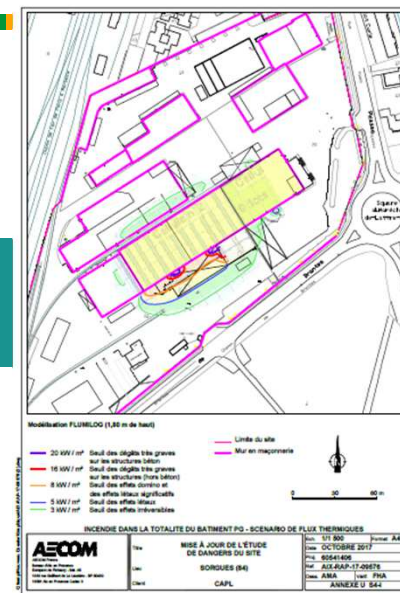
*Remarque : les prescriptions de l'arrêté préfectoral n°737 du 6 avril 2000 modifié par les arrêtés préfectoraux complémentaires des 12 avril 2006 et 6 décembre 2010, et les prescriptions de l'arrêté préfectoral n°140 du 30 janvier 2009 (hormis l'article 1 relatif à la constitution de l'étude des dangers) ont été abrogés et remplacés par les prescriptions de l'arrêté préfectoral du 29 juillet 2015.*

## V. PROJET

# NOTIFICATION

La CAPL a déposé une notification en mars 2022 :

« Récolement 4702-IV »



- Ce récolement a fait l'objet d'une visite de site par un cabinet externe en date du 23/11/2021.
- Régularisation de la situation administrative des engrais classés sous la rubrique 4702-IV (stockage zone unique (magasin 3), éloigné des produits combustibles ou incompatibles)
- Il fait apparaître que le site CAPL est conforme aux prescriptions s'appliquant aux installations classées à déclaration pour la rubrique 4702-IV
- En cours d'instruction

\*4702-IV : Engrais simples et composés solides à base de nitrate d'ammonium ne répondant pas aux critères I, II ou III (engrais simples et engrais composés non susceptibles de subir une décomposition auto-entretenue dans lesquels la teneur en azote due au nitrate d'ammonium est inférieure à 24,5 %).

AECOM

### Porter à connaissance - Récolement 4702-IV

Site de Sorgues (84)

Préparé pour : CAPL

Projet N° 60670230

4 mars 2022

Rapport final

Référence : AIX-RAP-22-12882B

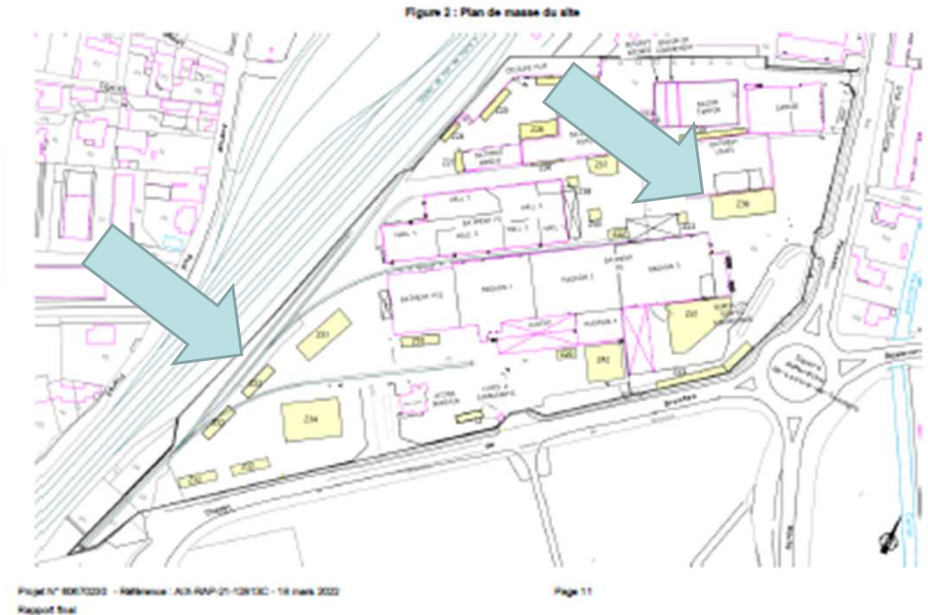


## V. PROJET

# NOTIFICATION

La CAPL a déposé une notification en mars 2022 :

« Stockages extérieurs »



AECOM

### Porter à connaissance - Stockages extérieurs

Site de SORGUES (84)

Préparé pour : CAPL

Projet N° 60670230

18 mars 2022

Rapport final

Référence : AIX-RAP-21-12813C

- Pas de modification d'exploitation : régularisation de la situation administrative des stockages extérieurs suite à la demande de Monsieur le Préfet.
- De nouvelles analyses des risques liées aux stockages supplémentaires ont été menées
- L'étude fait apparaître que les nouvelles zones extérieures ne sont pas susceptibles de générer des effets dominos ni des effets à l'extérieur du site.
- En cours d'instruction

Fin

*Ensemble cultivons l'avenir*





**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE- ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **CSS CAPL EURENCO**

Unité inter-départementale de Vaucluse-Arles

10 juin 2022

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

---

# Sommaire

## 1. CAPL

- a. Inspections du 16 novembre 2021
- b. Inspection du 28 mars 2022

## 2. EURENCO

- a. Inspection du 1<sup>er</sup> juillet 2021
- b. Inspections du 10 septembre 2021
- c. Inspection du 8 octobre 2021
- d. Arrêté préfectoral complémentaire du 31 janvier 2022 : Station de traitement des effluents aqueux du site
- e. Arrêté préfectoral complémentaire du 27 octobre 2021 : clôture de la mise à jour de l'étude des dangers
- f. Rétablissement du PPRT

# Visite d'inspection du 16 novembre 2021

## Objet de la visite

- Suites de la visite d'inspection du 5/06/2020
- Défense incendie des stockages extérieurs
- Protection contre la foudre

## Conclusions et propositions de l'inspection

- Dans le porter à connaissance relatif aux stockages extérieurs qui sera déposé en mars 2022, les poteaux incendie existant ne permettant pas de couvrir toutes les zones de stockage, proposer des mesures alternatives ainsi qu'un calendrier de mise en place
- Faire procéder à un contrôle simultané du débit global des 4 poteaux incendie sous 3 mois
- Sachant que la pointe du site est à plus de 100 m des poteaux incendie, implanter au minimum un ou des extincteurs portatifs sur cette zone
  - [PAC relatif aux stockages extérieurs déposé le 18/03/2022](#)
- Mettre en place un carnet de bord pour le suivi des installations de protection contre la foudre
-



# Visite d'inspection du 28 mars 2022

## Objet de la visite

- Suite de la visite du 5 mars 2021 relative à l'action nationale sur les engrais contenant du nitrate d'ammonium

## Conclusions et propositions de l'inspection

- Sauvegarder le tableau d'enregistrement des opérations de nettoyage réalisées au niveau des installations et le conserver au moins 1 an
  - Afficher la nature de tous les produits stockés dans la cellule lorsque des engrais contenant du nitrate d'ammonium sont présents sous 6 mois
  - Laisser 2 m entre les engrais contenant du nitrate d'ammonium et les autres engrais.
- Le respect de l'arrêté de mise en demeure du 26 mai 2021 n'a pu être vérifié car il n'y avait que des engrais contenant peu de nitrate d'ammonium (rubrique 4702-IV) et pas ceux classés sous les rubriques 4702-I, II et III.

# Visite d'inspection du 1<sup>er</sup> juillet 2021

## Objet de la visite

- Classement des installations de combustion du site
- Installation de combustion biomasse

## Conclusions et propositions de l'inspection

- Effectuer un contrôle des émissions atmosphériques de la chaudière secours avant toute nouvelle utilisation
- Déclarer l'antériorité concernant les évolutions de classement des installations de combustion avant le 30/09/2021
  - [Fait et intégré dans l'APC du 31/01/2022](#)
- Transmettre à l'inspection les rapports de contrôle des rejets atmosphériques avant le 1<sup>er</sup> avril de l'année suivante
- Faire réaliser une mesure des particules fines (PM<sub>2,5</sub>) en sortie de la chaudière biomasse
  - [Fait le 19/10/2021](#)

# Visite d'inspection du 10 septembre 2021

## Objet de la visite

- Suite des inspections des 26/06/2020, 16/09/2019 et 08/10/2019
- Incident du 20/08/2020
- Déclarations des incidents et accidents
- SGS : maîtrise des procédés, maîtrise d'exploitation et gestion du retour d'expérience

## Conclusions et propositions de l'inspection

- Absence de déclaration d'un incident le 30/07/2021 qui conduit au non respect de l'APMD du 03/02/2021 : amende administrative de 2500 € infligée par APC du 10/12/2021
- Suite à l'incident du 02/08/2019, adresser un rapport à l'inspection sous 1 mois : [Fait par courrier du 25/11/2021](#)
- Suite à l'incident des 20 et 21/08/2021 sur les pompes de relevage des effluents aqueux, faire un rapport explicitant les modifications réalisées sous un mois
- Suite à l'incident du 30/07/2021, adresser un rapport à l'inspection sous 3 mois
- Mettre en œuvre sous un mois les procédures permettant de déclarer efficacement les incidents et accidents : [une nouvelle inspection sur ce thème est prévue en 2022](#)
- Dans la consigne de sécurité, intégrer un volet sur la culture de la sécurité, et transmettre un plan de formation sur le volet sécurité, culture du risque pour l'ensemble des opérateurs sous 3 mois
- Justifier de la pertinence de la fréquence de recyclage de la session d'accueil sécurité des sous-traitants sous 2 mois

# Visite d'inspection du 08 octobre 2021

## Objet de la visite

- Plan de défense incendie relatif aux liquides inflammables
- Respect de l'arrêté préfectoral de mise en demeure du 06/10/2020

## Conclusions et propositions de l'inspection

- APMD du 06/10/2020 respecté
- Mettre tous les stockages du bâtiment 644 en rétention sous 3 mois.
- Adresser à l'inspection le dimensionnement des installations de détection incendie, ainsi que les PV de réception :
  - [Fait par mails des 14/12/2021 et 06/01/2022](#)
- Faire le point sur les bâtiments qui contiennent de petites quantités de liquides inflammables pour savoir si ce sont des stockages ou non sous 3 mois
- Après de fortes pluies, vidanger les rétentions le plus rapidement possible

# Arrêté préfectoral complémentaire du 31 janvier 2022

Autorise l'unité de traitement des effluents aqueux du site.

Cette unité permet de traiter l'azote et l'hexogène contenus dans l'effluent.

Elle permet donc de diminuer l'impact du rejet sur les eaux superficielles.



# Arrêté préfectoral complémentaire du 27 octobre 2021

Donne acte de la mise à jour de l'étude des dangers du site

Sites SEVESO seuil haut soumis à réexamen quinquennal de l'étude des dangers :  
→ Prochain réexamen : septembre 2026

# Plan de Prévention des Risques Technologiques

Approuvé par arrêté interdépartemental du 13/12/2013

Annulé par jugement du 28/06/2016 pour insuffisance de motivation des conclusions du commissaire-enquêteur

Rétabli par délibéré du 28/02/2022

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Unité inter-départementale de Vaucluse-Arles

Services de l'État en Vaucluse – 84905 AVIGNON Cedex 9  
Tél. 04 88 49 00 00  
[www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)

# FIN